



Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis
Canton de Chantilly

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE de COYE-la-FORET (60580)

Tél. : 03.44.58.45.45

Fax : 03.44.58.70.18

Site Web : www.coyelaforet.com

ALLOCATION CHAUFFAGE MODALITES

BENEFICIAIRES :

Résider depuis plus d'un an à leur domicile de Coye la Forêt,

CONDITIONS de RESSOURCES :

Le revenu fiscal de référence, figurant sur le dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus, doit respecter le plafond de ressources suivant :

	RFR inférieur ou égal à	Montant de l'aide
Personne seule	15000 €	200 €
Couple sans enfant	20000 €	300 €
Couple avec enfants	24000 €	400 €

L'aide est versée une seule fois par année civile, sur le compte bancaire du bénéficiaire.

DOCUMENTS à FOURNIR :

- Avis d'imposition ou non-imposition sur les revenus de toutes les personnes vivant à la même adresse.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile de plus de 11 mois
- Relevé d'identité bancaire

Dossier à déposer au secrétariat du CCAS ; tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et sera rejeté.